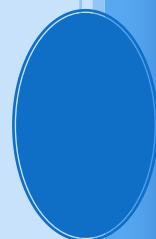


**Association des
bibliothèques de
recherche du Canada**

**Rapport
annuel – 2010**



L'**ABRC** (Association des bibliothèques de recherche du Canada) est l'organisme chef de file des bibliothèques de recherche du Canada. Les membres de l'Association comptent 29 grandes bibliothèques de recherche universitaires au Canada, ainsi que Bibliothèque et Archives Canada, l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (ICIST) et la bibliothèque du Parlement. L'ABRC cherche à renforcer la capacité des bibliothèques de recherche de contribuer à la recherche et à l'enseignement supérieur, et elle vise à cette fin à assurer l'efficacité et la pérennité de la communication savante et des politiques publiques pour favoriser la recherche et garantir l'accès le plus large possible à l'information savante.

Association des bibliothèques de recherche du Canada
Pavillon Morisset, suite 239
65, rue Université, Ottawa (Ontario) K1N 9A5

Téléphone : 613-562-5385
Télécopieur : 613-562-5297

Courriel : carladm@uottawa.ca
www.carl-abrc.ca



Mission

L'ABRC cherche à renforcer la capacité des bibliothèques de recherche de contribuer à la recherche et à l'enseignement supérieur, et elle vise à cette fin à assurer l'efficacité et la pérennité de la communication savante et des politiques publiques pour favoriser la recherche et garantir l'accès le plus large possible à l'information savante.



Message du président

Les membres de l'ABRC jouent un rôle de premier plan au moment d'aider une majorité de chercheurs universitaires du Canada à découvrir et à innover en leur offrant les ressources et les services bibliothécaires dont ils ont besoin : environ 88 % des recherches parrainées ont lieu dans des établissements membres de l'ABRC. Nos bibliothèques gèrent ensemble une collection de plus de 43 millions de livres et de 1,3 million de titres de périodiques (sur papier ou en format électronique) – parmi un grand nombre d'autres ressources – aux fins de recherche, d'enseignement et d'apprentissage.

Quelques réalisations notables cette année :

- Création d'un Comité directeur des demandes de la FCI pour établir la vision de l'infrastructure nationale de gérance des données de recherche en réaction à une prochaine demande de propositions de la Fondation canadienne pour l'innovation.
- Proposition bien accueillie à la Consultation sur l'économie numérique d'Industrie Canada et analyse du projet de loi C-32 proposé, *Loi sur la modernisation du droit d'auteur*.
- Accueil du tout dernier membre de l'Association : Ryerson University Library and Archives.
- Brochure de sensibilisation à la gestion des données de recherche – Les données de recherche : un potentiel insoupçonné.
- Énoncé et profil des principales compétences – Compétences fondamentales des bibliothécaires de l'ABRC au XXI^e siècle.

J'espère que l'année 2011 sera productive pour notre Association.

Ernie Ingles, MSRC
Président, ABRC

Vice-Provost and Chief Librarian
University of Alberta



Message du directeur général

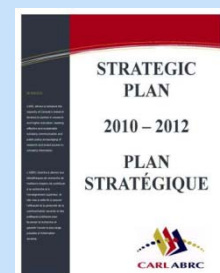
L'ABRC s'efforce constamment d'appuyer directement, à point nommé et avec efficacité ses membres, les chercheurs et les étudiants par voie de trois grandes orientations stratégiques :

- **Transformer la communication savante** – en travaillant avec d'autres organismes pour promouvoir l'infrastructure et le perfectionnement des compétences pour la gestion et de la conservation des données de recherche, en mettant en vedette des pratiques qui permettent l'édition à libre accès et l'archivage des manuscrits de recherche, en réfléchissant aux occasions et en cernant les priorités de numérisation de masse et de conservation des documents numérisés des collections de bibliothèque de recherche, et en travaillant avec d'autres organismes pour élaborer un plan qui vise à conserver les documents de recherche imprimés collectifs du Canada.
- **Infléchir les politiques publiques** – En militant pour une réforme équilibrée du droit d'auteur qui soit juste pour les utilisateurs et les détenteurs des droits, en surveillant les politiques fédérales en matière de recherche et en encourageant le financement des coûts directs et indirects de la recherche, en assurant la défense des aménagements de réseaux à large bande au Canada, en demandant un régime Internet en faveur du respect de la vie privée des utilisateurs et qui encourage des pratiques équitables de gestion du trafic, et en veillant à ce que les bibliothèques nationales du Canada et leurs services fonctionnent, même en cas de difficultés de financement.
- **Faire progresser la bibliothèque de recherche** – en mettant au point des ressources et des programmes qui permettent aux bibliothèques membres de

sensibiliser leur milieu au sujet de leur rôle dans la recherche et l'enseignement universitaires en étudiant les enjeux nationaux afin de cerner les contributions potentielles des bibliothèques de recherche, en s'efforçant d'améliorer continuellement les services et les ressources de bibliothèque pour les étudiants et les chercheurs, en envisageant des façons pour les bibliothèques d'améliorer le rendement du capital investi de leur établissement d'attache, en établissant des partenariats avec d'autres organismes pour que les ressources humaines répondent mieux aux besoins des bibliothèques pendant de nombreuses années à venir, en s'occupant du développement du leadership pour les bibliothèques de l'ABRC, en promouvant la bibliothéconomie empirique en encourageant le perfectionnement de compétences solides de recherche chez les bibliothécaires qui travaillent dans un milieu de recherche, en donnant les moyens de partager les pratiques exemplaires au bénéfice de toutes les bibliothèques membres et de l'Association.

L'ABRC a fait des progrès dans ces trois domaines grâce à l'enthousiasme et à la participation active de nombreux directeurs de l'ABRC dans les initiatives de l'Association, ainsi qu'au rôle de chef de file exercé par le Conseil d'administration et au président de l'ABRC, Ernie Ingles. Il faut également rendre hommage au personnel de l'ABRC, c'est-à-dire Katherine McColgan (agente des programmes), Diego Argáez (agent de recherche), Shaun Hassanali (adjoint administratif) et Kathleen Shearer (attachée de recherche). J'aimerais les remercier tous, ainsi que nos membres, pour leur appui constant et leur détermination à faire en sorte que les choses avancent.

Brent Roe
Directeur général



Tout dernier membre de l'ABRC

La Ryerson University Library and Archives est devenue le 32^e membre de l'ABRC à l'assemblée générale annuelle de l'Association tenue en mai 2010 à Edmonton, en Alberta. La bibliothèque de Ryerson est un organisme progressif qui soutient son établissement d'attache et qui s'est développé rapidement en tant qu'université axée sur la recherche. Elle apporte donc une perspective unique, créative et dynamique à l'ABRC sur la base d'un mélange sans pareil de programmes de recherche.



[R.D. Information and learning commons, photo courtoisie de Ryerson University Library and Archives]



[Ryerson University Library and Archives, photo de W. Poon.]

Transformer la communication savante

Semaine internationale du libre accès de 2010

Pour célébrer la Semaine internationale du libre accès de 2010, événement mondial, l'ABRC a prévu des activités pour sensibiliser au libre accès et à la possibilité qu'il a de transformer et d'améliorer grandement la façon dont les résultats de la recherche scientifique sont diffusés et conservés à la fois pour les progrès de la science et au bénéfice de la société dans son ensemble.

Les activités comprenaient les suivantes :

- Une courte animation coproduite par l'ABRC et par la bibliothèque de l'Université McGill expliquant brièvement les deux grandes branches du libre accès : les revues à libre accès et les dépôts numériques ouvertes, tout en mettant en évidence des avantages que le libre accès présente pour les étudiants et les chercheurs.
- Un balado commandité par l'ABRC et l'University of Toronto, à Mississauga – What Bill C-32 misses : Copyright in Academic Life, présenté par Margaret Ann Wilkinson (University of Western Ontario).
- Un balado commandité par l'ABRC et la Simon Fraser University – Théorie critique de l'ouverture : Dialogue entre John Willinski (Stanford University) et Andrew Feenberg (SFU)

Document d'information sur le libre accès

Le Bureau de l'ABRC a rédigé un bref document d'information sur le libre accès pour contribuer à expliquer les efforts de promotion continus qui visent à encourager l'adoption des politiques et des pratiques de libre accès de façon plus large. Le libre accès offre des chances égales aux chercheurs de partout, pour ce qui est de l'accessibilité, puisqu'il permet la diffusion la plus large possible des textes scientifiques afin que les chercheurs puissent les trouver, les interpréter et les exploiter pour ainsi mieux résoudre les problèmes et les difficultés auxquels fait face la société. Ce document d'information décrit les moyens fondamentaux de réaliser le libre accès, décrit qui en bénéficie et présente certaines initiatives internationales et canadiennes en matière de libre accès.



[Photo – Blogue OnBlog the Onboard Informatics
<http://obiblog.wordpress.com/2008/08/20/dikw-data-information-knowledge-wisdom/>]

Comité directeur de demande, FCI

Dans la perspective de prochaines demandes de propositions de la Fondation canadienne pour l'innovation, et étant donné la grande valeur que les données de recherche bien gérées, conservées et organisées ont pour valider la recherche et pour contribuer à éviter les doublons de recherche, ainsi que leur potentiel insoupçonné d'aider les chercheurs principaux à parvenir à de nouvelles applications ou à des découvertes que le créateur des données n'aurait pas pu prévoir, l'ABRC a pris des mesures afin de faire d'une plateforme nationale d'accès et de conservation des données de recherche une réalité au Canada.

Le Comité directeur de demande à la FCI a été établi à l'été 2010 et comprend plusieurs directeurs de l'ABRC et bibliothécaires de données des bibliothèques de l'ABRC, ainsi que plusieurs représentants clés d'organismes d'optique commune qui ont de grands intérêts dans les progrès de la gestion des données de recherche Canada.

Le Sous-comité de modèle de données de l'ABRC (qui relève du CDDF) a commencé à mettre au point la vision d'un projet d'*Infrastructure de données collaborative nationale canadienne* (IDCNC) pour monter une infrastructure nationale visant à favoriser la réutilisation novatrice des données créées par la recherche subventionnée par les fonds publics. Il s'agit de bâtir sur les assises du réseau existant d'infrastructures de dépôts de données au Canada afin de créer un réseau global et intégré de dépôts de données capable de contribuer aux prochains besoins de recherche stimulés par les données des chercheurs canadiens dans toutes les disciplines. Voici quelques éléments de cette vision :

- Un réseau collaboratif national de dépôts de données numériques dignes de confiance et ayant une permanence institutionnelle
- Dépôts de stockage de conservation
- Outils et applications pour la réutilisation et l'analyse
- Formation professionnelle et services de soutien

Groupe de travail sur la conservation permanente des collections d'imprimés

Ensemble, les bibliothèques membres de l'ABRC ont de grandes collections de recherche d'imprimés qui constituent une ressource nationale essentielle qui doit être préservée pour les générations actuelle et future de chercheurs. Le groupe de travail sur la CPCI de l'ABRC (établi à l'automne 2009) a organisé des consultations avec les consortiums régionaux de bibliothèques afin de comprendre les pratiques exemplaires pour la gestion et la disposition de certains documents imprimés, par exemple, le dépôt d'imprimés hors site dans le cas des documents imprimés consultés le moins souvent. Le groupe de travail a cherché à donner une voix nationale à la gestion des dépôts d'imprimés, et a rédigé un rapport et certaines recommandations sur les pratiques exemplaires concernant la conservation des collections de recherche d'imprimés.



[Steacie Science and Engineering Library à la York University, Photo de Ray Sonho]

Les méthodes de conservation des imprimés comprennent notamment les suivantes :

- Dépôts des derniers exemplaires régionaux ou provinciaux
- Dépôt virtuel d'imprimés – où les bibliothèques conservent des exemplaires d'imprimés qui n'ont que peu d'exemplaires connus, et qui déclarent leur contenu régulièrement aux ressources nationales telles qu'AMICUS – le Catalogue collectif national du Canada
- Numérisation des collections de recherche d'imprimés, si le temps et les ressources le permettent, pour les livrer par voie électronique sécurisée aux personnes qui en font la demande

Infléchir les politiques publiques

Présentation prébudgétaire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Chaque année, l'ABRC présente une consultation prébudgétaire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Les recommandations de l'Association pour le budget fédéral de 2011 étaient les suivantes :

Soutien de l'élaboration d'une infrastructure nationale pour la conservation et l'exploitation des données de recherche de façon à ce que le gouvernement fédéral puisse récolter davantage la valeur de son investissement dans la recherche. L'ABRC recommande un minimum de 2 millions de dollars pour chacune des cinq prochaines années pour financer un système pilote canadien de gestion des données de recherche.

Élargissement de l'accès au patrimoine documentaire pour tous les Canadiens par le soutien fédéral de la numérisation des collections des bibliothèques, des archives et des musées canadiens dans le contexte du projet Canada en ligne. L'ABRC recommande également 2 millions de dollars pour chacune des cinq prochaines années pour financer l'élaboration de cette initiative.

Renforcement de la recherche universitaire au Canada et de l'innovation en augmentant le remboursement des coûts de la recherche des établissements pour qu'il passe du niveau actuel (environ un quart des coûts directs du projet) à 40 p. 100. Une augmentation annuelle de 20 millions de dollars du Programme des coûts indirects pour les dix prochaines années permettrait d'atteindre cette cible reconnue à l'international.

Présentation sur l'économie numérique

À l'été 2010, Industrie Canada, Patrimoine canadien, et Ressources humaines et Développement des compétences Canada ont publié un article de consultation qui demandait de la rétroaction sur l'élaboration de la Stratégie sur l'économie numérique des nations. L'ABRC a répondu à Accroître l'avantage numérique du Canada : Stratégies pour une prospérité durable et a proposé que le gouvernement :

- soutienne l'élaboration continue d'une infrastructure nationale uniforme de la recherche, de l'innovation et de l'éducation (RIE) qui comprenne un robuste réseau de données

- contribue à établir un système national de gestion des données de recherche
- soutienne la numérisation de la documentation de Patrimoine canadien pour la recherche, l'enseignement et la création culturelle en ligne
- continue de soutenir l'œuvre de recherche dans les universités à l'aide d'investissements dans les conseils subventionnaires nationaux
- veille à ce que la population active canadienne acquière des aptitudes numériques par l'intermédiaire de programmes de formation, d'incitations et de partenariats avec le milieu bibliothécaire
- favorise le libre accès aux résultats (et aux données) de la recherche financée avec les deniers publics

En mettant de la matière à la disposition des chercheurs et des étudiants, en conservant et en gérant la matière, et en enseignant les aptitudes numériques et à l'information, les bibliothèques de recherche du Canada procurent un soutien précieux à la recherche, à l'innovation et à l'éducation. Le gouvernement fédéral accroîtra énormément l'avantage numérique du Canada en travaillant avec l'enseignement supérieur, leurs bibliothèques et les sections de soutien de la recherche pour mettre en vigueur ces recommandations.





Droit d'auteur

À la fin de la Consultation sur le droit d'auteur nationale de l'été 2009, le gouvernement fédéral a proposé d'accomplir une réforme juste et équilibrée du droit d'auteur par la *Loi sur la modernisation du droit d'auteur* (projet de loi C-32). Plusieurs modifications qui étaient proposées dans le projet de loi C-32 en ce qui a trait à la *Loi sur le droit d'auteur*, sont utiles pour la prestation de services bibliothécaires et la préservation des collections de bibliothèques grâce à des procédés numériques. L'ABRC a jugé que l'inclusion de l'éducation dans les objectifs d'utilisation équitable explicites de la *Loi sur le droit d'auteur* est une mesure audacieuse mais appropriée qui permet aux bibliothèques de recherche d'appuyer les chercheurs et de contribuer à la formation des étudiants avec plus de certitude sur le plan juridique dans le monde numérique. Voici d'autres aspects du projet de loi proposé auxquels l'ABRC donnait son soutien :

- Dispositions permettant de migrer les documents de bibliothèque désuètes à un nouveau support
- Permettre d'offrir des exemplaires en format numérique aux personnes qui font une demande de prêt entre bibliothèques
- Faire des copies d'étude dans le cas du matériel archivé
- Dispositions permettant l'utilisation de documents protégés par le droit d'auteur pour l'apprentissage en ligne
- Autoriser les formats de rechange pour les personnes ayant une déficience perceptuelle
- Un régime d'avis et avis en ce qui a trait aux cas présumés d'atteinte au droit d'auteur par l'intermédiaire du service

Pour ce qui est des mesures de protection technologiques (MPT – serrures numériques), l'ABRC s'inquiète que la formulation rigide, qui apparaît dans le projet de loi C-32, puisse empêcher les utilisations légales, comme l'utilisation équitable, de documents protégés par le droit d'auteur où des MPT ont été appliquées. L'Association recommande que la

formulation limite la sanction imposée aux cas de contournement d'une MPT en vue de commettre une infraction.

Comme pour le cadre général du projet de loi proposé, l'ABRC a réaffirmé ses quatre principes d'une réforme juste et équilibrée du droit d'auteur au XXI^e siècle :

- Utilisation équitable – L'utilisation équitable est essentielle à un régime de droit d'auteur équilibré et juste. La réforme de la *Loi sur le droit d'auteur* ne doit ni limiter ni restreindre l'utilisation équitable.
- Dommages-intérêts et utilisation équitable – Une modification de la loi doit faire en sorte que l'utilisateur d'une œuvre protégée par le droit d'auteur ne soit pas sujet à des dommages-intérêts s'il a des motifs raisonnables de croire qu'il en fait une utilisation équitable.
- Utilisation d'Internet à des fins éducatives – La *Loi sur le droit d'auteur* doit être modifiée de manière à prévoir que les étudiants, les professeurs et les établissements d'enseignement n'enfreindraient pas le droit d'auteur lorsqu'ils utilisent à des fins éducatives des ouvrages accessibles au public sur Internet.
- Mesures de protection technologiques – Le contournement des mesures techniques qui empêchent l'accès ou la copie doit être autorisé si le but de l'opération ne constitue pas une infraction des droits d'auteur.

Soutien à l'AUCC pour contester l'augmentation proposée de tarif d'Access Copyright concernant les établissements d'enseignement postsecondaire pour 2011-2013

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) a offert son soutien à l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) dans l'objection que l'AUCC a présenté à la Commission du droit d'auteur du Canada au sujet des dispositions sur les tarifs d'Access Copyright concernant les établissements d'enseignement postsecondaire, 2011-2013. L'ABRC est convaincue que le tarif qui est proposé pour les établissements d'enseignement postsecondaire est sans fondement, et ce, pour plusieurs raisons :

- Bien que ce tarif propose de soumettre l'utilisation de matériels numériques à l'octroi d'une licence, il faut savoir que la grande majorité des matériels numériques dont se servent les universités canadiennes peuvent déjà être utilisés de plusieurs façons, en vertu des dispositions prévues par les licences négociées avec les fournisseurs de ces matériels. Les autres usages de matériels numériques sont d'ores et déjà autorisés de manière explicite par la *Loi sur le droit d'auteur* ou font l'objet de prix équitables.
- En raison de l'abondance de documents numériques utilisés sans qu'il soit nécessaire de disposer d'une licence d'Access Copyright, le nombre de photocopies, par les universités, de matériel d'utilisation non équitable figurant dans le répertoire d'Access Copyright a fortement diminué depuis la signature de la dernière licence d'AC. Il pourrait être légitime de demander un ajustement des frais de licence d'Access Copyright pour réaliser des copies papier de façon à ce qu'ils prennent en compte la baisse réelle de copies papier de son répertoire et qui échappent au cadre de prix équitables.

L'ABRC pense que le projet de tarif concernant les établissements d'enseignement postsecondaire ne doit pas être adopté sans qu'on y apporte des changements majeurs et sans que la Commission du droit d'auteur n'ait réfléchi attentivement aux diverses préoccupations qui ont été soulevées sur ce projet de tarif.



[www.recensement2011.gc.ca]

Lettre à l'honorable Tony Clement concernant l'annulation de l'obligation de remplir le questionnaire complet du recensement

Le gouvernement fédéral a annoncé cet été qu'il rendrait facultative la réponse au questionnaire complet du recensement et qu'il le remplacerait par un long formulaire facultatif envoyé à davantage de ménages pour le recensement de 2011. L'ABRC s'est inquiétée auprès du gouvernement du fait qu'il soit désormais facultatif de remplir le questionnaire complet, parce qu'il ne donnera pas de renseignements fiables sur la population canadienne. Le passage trop brusque d'une réponse obligatoire à une réponse facultative introduit toute une solution de continuité dans les données; on ne saura au juste comment les données d'un questionnaire à caractère facultatif se relient aux données auparavant tirées d'un échantillon purement aléatoire grâce à un questionnaire à caractère obligatoire, ni d'ailleurs comment elles se relieront aux données des recensements futurs. Les bibliothèques (comptant des archives et des centres de données) doivent conserver le patrimoine documentaire du passé. L'ABRC a répété non seulement l'intérêt des données censitaires pour la recherche sur les questions d'aujourd'hui, mais aussi l'importance de plus en plus grande que les données acquièrent avec le temps lorsqu'il s'agit de démontrer les changements et les tendances. En outre, si l'analyse des données continue à constituer un outil de poids dans l'économie du numérique au Canada, le fait de rendre facultative la réponse à ce questionnaire constituerait un faux pas.

Faire progresser la bibliothèque de recherche



Compétences fondamentales

Compétences fondamentales et perfectionnement professionnel continu – L'ABRC a publié son profil des compétences de base intitulé Compétences fondamentales des bibliothécaires de l'ABRC au XXI^e siècle, qui repose sur les idées cernées au sommet national sur les ressources humaines des bibliothèques en 2008 à Ottawa, ainsi que sur le travail effectué pour réaliser l'étude sur les ressources humaines dans les bibliothèques canadiennes des 8R de 2005. Ce document porte sur les enjeux du recrutement et de la restructuration dans la mesure où il présente un ensemble d'habiletés, d'attributs et d'attitudes essentiels qui font partie intégrante de la stimulation du personnel, afin qu'il puisse servir sa communauté et s'adapter continuellement à un passage de l'information et de la recherche en constante évolution et dynamique.

Réциpiendaires de la subvention de recherche en bibliothéconomie de l'ABRC

Cette subvention est attribuée à des bibliothécaires nouveaux et chevronnés qui travaillent dans les bibliothèques de recherche et qui font activement de la recherche. Elle contribue à des projets qui sont fondés sur des recherches structurées et empiriques dans les bibliothèques et qui visent à proposer des solutions à des problèmes concrets.

L'ABRC est heureuse d'accorder son appui à Lorie Kloda (Université McGill), Denise Koufogiannakis (University of Alberta) et Alison Brettle (University of Salford, au Royaume-Uni), pour leur projet intitulé « The Impact of Research Summaries on LIS Practitioners », et à Doug Suarez (Brock University) pour son projet intitulé « How do libraries effectively engage their students through library instruction? »

- L. Kloda, D. Koufogiannakis et A. Brettle étudient la façon dont les bibliothécaires utilisent l'évidence de la recherche en pratique et pour déterminer si les résumés de ces données sont un moyen de combler l'écart entre la recherche et la pratique.
- D. Suarez cherche à mobiliser les étudiants dans une perspective de marketing social qui pourrait se révéler une méthode plus concrète et efficace d'offrir la formation en bibliothèque tout en la mesurant et en l'évaluant de manière pratique.

Comblir les lacunes

L'ABRC a lancé une demande de propositions afin de mettre au point un programme de formation en ligne pour encourager les compétences de recherche que les bibliothécaires ont besoin d'apporter au milieu des bibliothèques de recherche d'aujourd'hui.

L'Association aimerait obtenir une série de cours proposée sur les méthodes de recherche à servir les besoins des bibliothécaires universitaires dont les fonctions comprennent l'exécution de recherches, ou que la recherche intéresse. Le premier objectif du programme sera de renforcer ou d'approfondir les compétences des participants à appliquer les concepts et les habiletés apprises à leur projet de recherche ou à ceux de leur établissement.



Prix en reconnaissance de services éminents à la recherche en science de l'information

L'Association des bibliothèques de recherche du Canada (ABRC) a nommé Lynn Copeland, University Librarian et Dean of Library Services de la Simon Fraser University de 1998 à 2010 comme lauréate du Prix en reconnaissance de services éminents à la recherche en bibliothéconomie 2010 de l'ABRC.

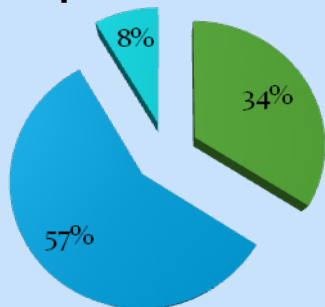
Ce prix est présenté chaque année à un individu d'un établissement membre de l'ABRC dont la contribution locale, nationale ou internationale à la recherche en science de l'information a été importante.

M^{me} Copeland a reçu ce prix surtout pour son apport remarquable aux bibliothèques et à la profession de bibliothécaire au Canada.

Faisant preuve de vision, de crédibilité, d'expertise technique, d'acuité politique et de leadership de collaboration, M^{me} Copeland a été essentielle à la constitution d'un milieu des bibliothèques universitaires au Canada vivant, bien interrelié et alerte.

La position de la bibliothèque de la SFU à titre de partenaire du Public Knowledge Project illustre très bien à quel point M^{me} Copeland comprend les possibilités que le paysage de la communication savante en pleine évolution offre aux bibliothèques. Elle a été la première au pays à démontrer que les bibliothèques de recherche pouvaient occuper une place essentielle à titre d'éditeurs partenaires clés des travaux d'érudition en version numérique. La bibliothèque de la SFU et le PKP sont tous deux reconnus à l'échelle internationale parce qu'ils offrent des exemples idéals d'outils de publication en libre accès profitant à plus de 5 000 revues savantes sur six continents.

Key CARL Statistics* Statistiques clés de l'ABRC*



Dépenses totales pour des documents (y compris la reliure) : **283 158 562 \$**

Dépenses totales pour le personnel (y compris les avantages sociaux) : **477 285 221 \$**

Dépenses de fonctionnement : **70 360 531 \$**

Total : **830 804 314 \$**

*Statistiques de l'ABRC pour 2008-2009

Mémoires, documents de politique, publications, consultations et conférences

Compétences fondamentales des bibliothécaires de l'ABRC au XXI^e siècle (octobre 2010)

http://www.carl-abrc.ca/resources/reports_and_briefs/pdf/core_comp_profile-f.pdf

Comblen les lacunes de données de recherche
Examen de nouveaux services de bibliothèques (mars 2010)

http://www.carl-abrc.ca/about/working_groups/pdf/library_roles-final.pdf

ABRC – Pre-Budget Submission to the House of Commons Standing Committee on Finance (août 2010)

http://www.carl-abrc.ca/projects/finance/pdf/budget_brief_2011-e.pdf

ABRC's Digital Economy Consultation Submission (juillet 2010)

http://www.carl-abrc.ca/new/pdf/carl_digital_economy_consultation_2010-f.pdf

Document d'information sur le libre accès (septembre 2010)

http://www.carl-abrc.ca/projects/open_access/oa_backgrounder/backgrounder-f.html

49 éditions du Cyberavis hebdomadaire de l'ABRC : du numéro 358 (8 janvier 2010) au numéro 405 (17 décembre 2010)

<http://www.carl-abrc.ca/publications/elert/elert-f.html>

En association avec la bibliothèque de la Simon Fraser University : *A Critical Theory of the Open: A Dialogue Between John Willinsky and Andrew Feenberg* (Balado – 21 octobre 2010)
<http://pkp.sfu.ca/node/3300>

En association avec les bibliothèques de l'University of Toronto :
M^{me} Margaret Ann Wilkinson, professeure à la Faculty of Law, University of Western Ontario : *What Bill C-32 misses : Copyright in Academic Life* (Balado – 20 octobre 2010)

Digital Preservation in the Canadian Landscape – préconférence de l'Association of Canadian Archivists cocommanditée par Bibliothèque et Archives Canada, l'Association of Canadian Archivists et l'ABRC (8 juin 2010)
http://www.carl-abrc.ca/horaire/other/dig_pres_conf-2010-f.html

Collections spéciales aux bibliothèques canadiennes (20 mai 2010)
http://www.carl-abrc.ca/horaire/2010/special_collections_may_2010-f.html

Principaux objectifs pour 2011

- Continuer de faire du lobbying au gouvernement fédéral pour que les progrès se poursuivent dans des domaines tels que l'intendance des données, le libre accès et la réforme du droit d'auteur, pour le bien de la communauté des chercheurs au Canada
- Avec différents intervenants, mettre au point une vision d'une plateforme dédiée à la gestion et à la conservation des données de recherche
- Continuer à travailler à une stratégie de promotion du libre accès
- Appuyer l'adoption des mandats sur le libre accès dans les universités canadiennes
- Déterminer des stratégies efficaces qui permettent aux établissements de réagir aux pressions économiques
- Élaborer des outils ou des processus pour favoriser l'échange et améliorer l'accès aux recherches réalisées par des bibliothécaires de l'ABRC



Membres de l'ABRC

University of Alberta Libraries,
University of Alberta, **Ernie Ingles**,
Vice-provost et Chief Librarian

UBC Library, University of British
Columbia, **Ingrid Parent**, University
Librarian

James A. Gibson Library, Brock
University, **Margaret Grove**,
University Librarian

Libraries and Cultural Resources ,
University of Calgary, **Thomas
Hickerson**, Vice-provost et
University Librarian

Maxwell MacOdrum Library,
Carleton University **Margaret
Haines**, University Librarian

Institut canadien de l'information
scientifique et technique (ICIST)*,
Conseil national de recherches
Canada, **Pam Bjornson**, directrice
générale

Concordia University Libraries,
Concordia University, **Gerald
Beasley**, University Librarian

Dalhousie University Libraries,
Dalhousie University, **William Maes**,
University Librarian

University of Guelph Library,
University of Guelph, **Michael
Ridley**, Chief Librarian et Chief
Information Officer

Université Laval, **Sylvie Delorme**,
directrice de la bibliothèque

Bibliothèque et Archives Canada*,
Daniel Caron, bibliothécaire et
archiviste du Canada

Bibliothèque du Parlement*,
William Young, bibliothécaire
parlementaire

University of Manitoba Libraries,
University of Manitoba, **Karen
Adams**, Director of libraries

Library and Collections, McGill
University, **Diane Koen**, Acting
Trenholme Director of Libraries,
McGill University

McMaster University, **Jeffrey
Trzeciak**, University Librarian

Memorial University Libraries,
Memorial University of
Newfoundland, **Lorraine Busby**,
University Librarian

Bibliothèques de l'Université de
Montréal, Université de Montréal,
Richard Dumont, Directeur général

University of New Brunswick
Libraries, University of New
Brunswick, **John Teskey**, Director of
Libraries

Bibliothèque de l'Université
d'Ottawa, Université d'Ottawa,
Leslie Weir, bibliothécaire
universitaire

Université du Québec à Montréal,
Lynda Gadouri, directrice générale
des bibliothèques

Queen's University Library, Queen's
University, **Martha Whitehead**,
University Librarian (**Paul Wiens**,
jusqu'en août 2010)

Dr. John Archer Library, University of
Regina, **William Sgrazzutti**, Library
Director (**George Maslany**, jusqu'en
juin 2009)

Ryerson University Library and
Archives, **Madeleine Lefebvre**,
Chief Librarian

University of Saskatchewan Library,
University of Saskatchewan,
Vicki Williamson, Dean, University
Library

Université de Sherbrooke,
Sylvie Belzile, directrice, Service
des bibliothèques et archives

Bibliothèque de Simon Fraser
University Library, Simon Fraser
University, **Charles "Chuck"
Eckman**, University Librarian &
Dean of Library Services (**Lynn
Copeland**, jusqu'en août 2010)

University of Toronto Libraries,
University of Toronto, **Carole Moore**,
Chief Librarian

University of Victoria Libraries,
University of Victoria,
Marnie Swanson, University
Librarian

University of Waterloo Library,
University of Waterloo,
Mark Haslett, University Librarian

Western Libraries, University of
Western Ontario, **Joyce C. Garnett**,
University Librarian

Leddy Library, University of Windsor,
Gwendolyn Ebbett, University
Librarian

York University Libraries, York
University, **Cynthia Archer**,
University Librarian

* Puisqu'il s'agit d'établissements liés au gouvernement, les bibliothèques membres nationales ne participent à aucune décision de lobbying ou de défense des causes de l'ABRC ni aux activités qui visent à influencer les parlementaires ou les fonctionnaires sur des sujets de politique nationale.

Conseil d'administration de l'ABRC

- **Ernie Ingles** (président)
Thomas Hickerson (vice-président/président élu)
- **Lorraine Busby** (trésorière, représentante de la région de l'Atlantique)
- **Mark Haslett** (secrétaire, représentant de la région de l'Ontario)
- **Sylvie Belzile** (directrice, représentante de la région du Québec)
- **Karen Adams** (directrice, représentante de la région de l'Ouest)
- **Brent Roe** (directeur général)

Comités et sous-comités de l'ABRC

<http://www.carl-abrc.ca/about/committees-f.html>

Comité sur la politique publique

Comité des bibliothèques de recherche

Comité sur la communication savante

Sous-comité du renforcement des capacités

Comité directeur de demande, FCI

Sous-comité de création et d'appui des nouveaux modèles et approches

Sous-comité sur la gestion des données

Sous-comité du modèle des données

Sous-comité sur la démonstration de la valeur

Groupe de travail sur la conservation permanente des collections d'imprimés

Personnel de l'ABRC



Diego Argáez
Agent de recherche



Shaun Hassanali
Adjoint administratif



Katherine McColgan
Agente des programmes



Kathleen Shearer
Attachée de recherche



Brent Roe
Directeur général